



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13 JUN 2016

La séance débute à 19h00, avec 38 membres présents, par une information pour les nouveaux parents, suivie de l'Assemblée Générale

INFORMATIONS GENERALES

Rappel des objectifs de l'APLI : apporter des solutions aux difficultés rencontrées par les lycéens dans les transports, dans les cas suivants :

Perturbations des liaisons maritimes dues à la mauvaise météo, 2 solutions :

✧ **rapatriement des élèves avant l'heure habituelle :**

En cas de modifications des horaires de bateau, la Compagnie Océane avertit l'APLI et le Conseil Général (Direction des transports). Ensuite L'APLI prévient CTM, BSA et Maury Transports afin de mettre en place un ramassage scolaire anticipé. Si les délais le permettent, la CTM fournit les nouveaux horaires à l'APLI et au CG56/ Direction des transports.

L'APLI, considérée par le CG comme l'interlocuteur unique, se charge de contacter tous les établissements scolaires afin de permettre aux élèves de sortir avant la fin des cours.

✧ **hébergement au centre du Mané à Quiberon :**

Chaque nouvelle année scolaire, nous reprenons contact avec le directeur du centre et avec la mairie de Quiberon afin de s'assurer que l'hébergement reste possible avec un encadrement assuré par la Mairie de Quiberon, un repas chaud et un petit déjeuner sont prévus. Des navettes prendront les enfants à la gare maritime pour rejoindre le centre et les ramèneront pour le départ du bateau le lendemain matin.

Santé : Cette année, faute de budget suffisant, L'APLI n'a pris aucun rapatriement sanitaire en charge. Toutefois l'APLI s'engage à vous aider à trouver des solutions et éventuellement apporter une contribution financière en cas de difficultés (sur présentation d'un certificat médical et après étude du dossier).

Grève : L'APLI ne peut organiser un rapatriement lors de grève.

L'APLI est en contact avec différents partenaires :

- ✧ **Le Conseil Général** : finance et décide des transports, c'est lui qui met en place le calendrier des transports pour l'année, et qui en informe les lycées. Il décide de la mise en place ou non des bus pour un rapatriement anticipé.
- ✧ **La Compagnie Océane** : elle nous informe en cas de perturbation des rotations de bateaux.
- ✧ **La Compagnie CTM** : organise les circuits avec les différentes compagnies de transports terrestre, Maury ; BSA .
- ✧ **Les établissements scolaires** : Nous les informons sur les changements d'horaires des transports.
- ✧ **Les Parents** : Nous les informons lors des changements d'horaires de bus ou de bateau. Nous essayons dans la mesure du possible d'être le relais entre les parents et les différents partenaires déjà cités, et de résoudre les problèmes rencontrés par les élèves au niveau des transports en cours d'année.

- ⤴ **Le centre du Mané et la mairie de Quiberon** : nous restons en contact avec le directeur du centre et avec la mairie de Quiberon afin de s'assurer que l'hébergement reste possible avec un encadrement assuré par la Mairie de Quiberon.

Nous communiquons avec vous par sms et/ou mail. Il est donc très important de nous communiquer une adresse mail et un numéro de portable !

RAPPORT MORAL

Quelques chiffres :

- 2015/2016 : 168 élèves insulaires inscrits sur les listes du Conseil Général et CTM.
- **138** sont adhérents à l'Apli : (112 l'année dernière) dont 11 élèves hors liste du Conseil Général, répartis entre le CFA, collèges, IME et Universités. Soit 82% des scolaires !
- Les adhésions sont en hausse !
138 adhérents sont de Belle île, 0 de Houat et 0 de Hoëdic.
- Ils sont répartis sur 40 établissements scolaires !
- Listes des nouveaux scolaires bellilois partant sur le continent :
 - Collège Sainte Croix : 20 élèves
 - Collège Michel lotte : 32 élèves
 - Houat/Hoëdic : 1 élève

ACTIONS 2015/2016 :

- **Retour anticipé : aucun !**

Petit rappel : En cas de tempête, c'est le principe de précaution qui prévaut. En effet, Il est préférable de rapatrier les enfants par anticipation, plutôt que de prendre le risque de les héberger à Quiberon. (Situation beaucoup plus complexe à gérer). Et pour mémoire, seul le capitaine prend la décision de traverser, et il n'y a aucun retour des enfants sans l'accord du CG !

- **Départs décalés :**

- ⤴ Le 20/11/15 Quiberon vers Houat : Départ de Port Haliguen à 19h15
- ⤴ Le 04/01/16 Le bateau au départ de Palais de 6h30 a été décalé à 7h50, pour une arrivée à Quiberon à 8h35 où des bus attendaient les scolaires. Le bateau de Houat et Hoëdic n'a pas pu arriver avant 10h15. Deux bus avaient été spécialement affrétés pour eux après le passage d'un agent de la compagnie Océane sur le bateau, nous indiquant qu'il leur fallait un transport sur Lorient et sur Vannes, mais à Quiberon aucun enfant de Houat et Hoëdic ne s'est présenté devant les bus !!!!
- ⤴ 11/01/16 Le bateau de Belle île n'est parti qu'à 9h45 de Palais pour une arrivée à Quiberon à 10h30. (L'Apli a contacté les bus et les lycées pour les informer.)
- ⤴ 18/01/16 Le Melvan est décalé pour partir de jour. Des bus sont affrétés et cette fois ci pas de fausses notes !
- ⤴ 27 et 28/03/2016 (Pâques) Pas de départ le lundi soir pour les élèves de BI, ni le lundi matin ! Départ décalé au mardi 29 à 6h30. L'Apli a réservé un taxi pour les élèves de Pontivy qui n'avaient pas de correspondance.

L'APLI a dû gérer de nombreux problèmes :

- **Modifications des horaires ou perturbations liées au trafic :**
 - 5/6 sept : Triathlon
 - 25/01 : Suite à des manifestations, le bus de Lorient a dû modifier son parcours. Nous avons contacté les lycées concernés pour excuser les élèves et les prévenir d'un retard important.
 - 11/03 : Grandes Marées, le bateau des scolaires prévu à 20h30, les a finalement attendus ¼ d'heure. Merci la compagnie Océane !
 - 4 mai (Pont) : 2 plages horaires de bus ont été aménagées (un départ le mercredi midi et un autre pour le soir). Mais comme les établissements scolaires ont tous des horaires différents il a fallu gérer beaucoup de réclamations et de modifications des arrêts ! (informations qui sont à chaque fois transmises aux lycées et sur le site et la page Facebook de l'Apli)

- **Bureau des renseignements :**
 - C'est une année de transition car nous avons un nouveau partenaire pour les transports : la CTM. La mise en place n'a pas été simple et l'Apli est devenue le bureau des renseignements : les horaires de bus n'avaient pas été annexés aux cartes des lycéens, Le transporteur Maury, partenaire de la CTM, n'avait pas reçu la liste des élèves, etc...
 - Ligne 1 : la CTM et Keolis se partagent le réseau, ce qui oblige les voyageurs de la ligne Quiberon-Auray -Vannes à changer de bus à Auray. Même si nos enfants n'ont pas besoin de payer 2 fois le bus, ce changement a engendré beaucoup de cafouillages !
 - Problème de places dans le bus de Vannes : 49 scolaires inscrits rien que pour le lycée Lesage !! La gestion des bagages et des places a été épique ! Il a fallu modifier le trajet du bus de St Paul pour faire passer 2 bus au lycée !
 - Problèmes récurrents des stationnements de voitures sur le quai et des valises sur le bateau.

- **Problèmes individuels :**
 - Confusion entre l'adhésion à l'Apli et l'inscription au transport scolaire. Attention ce n'est pas la même chose !
 - Un élève a malheureusement dû être logé à l'hôtel suite à une erreur de correspondance à Auray (L'Apli a pris à sa charge 50% des frais)
 - Perte /échange de valise ...

Il est très important pour nous d'avoir un élève dans le bus qui puisse nous contacter directement afin de nous tenir informés en cas de difficultés. Merci de nous enregistrer dans les contacts de vos enfants !

- **Partenariat avec le centre du Pen Mané et la mairie de Quiberon**
- **Informations données aux élèves des collèges pour les futurs lycéens**
Nous avons collecté les dossiers d'inscription pour le transport scolaire de la rentrée de septembre 2016 que nous avons fait parvenir dans les collèges de Belle île et Houat.
- **Mise à jour de nos moyens de communication :**  **APLI-Belle-isle-en-mer**
- **Gestion du site de l'APLI** <http://www.apli-belleile.fr/>

- **Informations générales** : (publication sur le site, la presse et auprès de nos partenaires) :
 - ⇒ Arrêt des transports scolaires
 - ⇒ Informations sur les modifications d'horaires
 - ⇒ Informations communiquées aux établissements scolaires

RAPPORT FINANCIER

Du 24 juin 2015 au 13 juin 2016

Recettes : adhésions 1560.00€ (138 adhérents dont 18 familles)
 Remboursement (50% hôtel Quiberon): 40.82€

Total des recettes : 1600.82€

- Assurance juridique : 96.15€
- Site Internet : 14.40€
- Boite Postale : 82.80€
- Fournitures : 26.25 €
- Taxi Auray/ Pontivy: 88.30€
- Hôtel Quiberon: 81.85€
- Divers : 43.00€

Total des dépenses : 432.75€
Bénéfices : 1168.07€

Banque : Compte chèque 1791.87€
 Livret A : 4099.10€

*(Mme Bernadette Le Bidet
 Trésorière Apli)*

Décisions de l'Assemblée Générale

- ⤴ Approbation du rapport moral
- ⤴ Approbation du rapport financier
- ⤴ Le montant de l'adhésion est fixé à 12€ par enfant ou 18€ par famille pour 2 enfants ou plus.
- ⤴ Approbation des propositions faites par le bureau
- ⤴ Approbation du Conseil d'Administration :

Le nouveau bureau est constitué comme suit : (pas de changement !)

Présidente : Stéphanie Turmel
 Vice-présidente : Nathalie Mauger
 Secrétaire : Cathy Guillerme
 Secrétaire adj : Virginie Dramard
 Trésorière : Bernadette Le Bidet
 Trésorière adj : Anne Blavec
 Membres : Agnès Lamour, Noëlle Bianéis, Valérie Le Bihan.

Informations pour les lycéens

- **Le dossier CTM est disponible sur leur site et celui de l'APLI**
<http://www.lactm.com/medias/files/Formulaire%20pour%20Interne.pdf>
- **Coordonnées de la CTM – Transdev** : CTM Kerbotez 56690 Landevant - 02 97 01 22 71
Ctm.landevant@transdev.fr
- **Vous devez retirer les billets de bateaux au guichet de la C°Océane le 30 août.**

Pour informations :

Billet TIM à 2,00 € pour tout le Morbihan

Apprentis : carte à 15,00 € pour 10 trajets (vente auprès des conducteurs ou agence)

Etudiants/ élèves non subventionnés ou hors 56 : carte mensuelle TIM jeunes : 32,00 €/mois

Recommandations :

- A la rentrée : vérifier l'horaire et l'emplacement de l'arrêt du bus auprès des anciens élèves
- Enregistrer le n° de téléphone de l'APLI dans leurs contacts
- Communiquer à l'APLI un n° portable (SMS) + mail
- Donner 15,00 € à vos enfants
- Possibilité de régler le taxi par VAD
- Sac de voyage : Pensez à mettre le nom de l'élève sur sa valise (c'est important en cas de perte ou d'oubli !) Nous vous rappelons que les sacs de voyages doivent être rangés dans les espaces prévus pour ça et non dans les escaliers.

Pour information la Compagnie Océane délivre toujours une carte bachelier aux jeunes qui poursuivent dans l'enseignement supérieur, sur présentation de la carte étudiant ou d'un certificat de scolarité, qui leur permet d'avoir 33 allers retours passagers gratuits pour la 1ère année et 2 allers retours pour une voiture pour l'aménagement et déménagement. N'hésitez pas à le réclamer aux guichets de la C°.

Nous vous rappelons l'existence de notre site internet : www.apli-belleile.fr

Et la page facebook  **APLI-Belle-isle-en-mer**

Vous y trouverez toutes les infos concernant l'association, les coordonnées des membres du CA, des infos de dernière minute en cas de problème au niveau des transports.

Vous pouvez également **télécharger et imprimer le bulletin d'adhésion si vous souhaitez renouveler celle-ci pour l'année 2016/2017**, et nous le renvoyer à l'adresse suivante : APLI BP71 56360 LE PALAIS.

Un grand Merci à toute l'équipe pour son investissement personnel et aux partenaires de l'APLI qui sont toujours attentifs à nos demandes !

La séance est levée vers 20h00.